

**ZONES URBAINES : U** **LEGENDE**

- UA** Zone recouvrant les principaux noyaux urbains historiques des bourgs et villages (UAH) : site inscrit du bourg médiéval d'Alby-sur-Chéran
- UB** Zones recouvrant les secteurs d'opérations d'ensemble accueillant principalement du logement collectif
- UC** Zone recouvrant les secteurs d'extensions urbaines principalement composés de maisons individuelles, permettant une densification raisonnée  
UCpc : secteur correspondant au périmètre de protection de captage d'eau potable
- UE** Zone correspondant aux secteurs accueillant des équipements publics ou d'intérêt collectif
- UR** Zone réservée au fonctionnement de l'activité autoroutière
- UX** Zone destinée aux activités économiques

- INDICES zone U**
- "aa"** secteur non desservi par l'assainissement collectif, et où l'assainissement autonome est autorisé sous condition
  - "ac"** secteur non encore desservi mais identifié par chaque commune comme la tranche prioritaire de raccordement à l'assainissement collectif en cohérence avec le zonage d'assainissement approuvé

- ZONES A URBAINER : AU**
- 1AU** Zone à caractère naturel destinée à être ouverte à l'urbanisation présentant une vocation principale à l'habitat
  - 1AUX** Zone à caractère naturel destinée à être ouverte à l'urbanisation présentant une vocation d'activités économiques
  - 2AU** Zone à caractère naturel destinée à être ouverte à l'urbanisation à moyen ou long terme

**ZONES AGRICOLES : A**


- A** Zone agricole
- Aprox** Secteur situé à proximité des bâtiments d'élevage, essentiel au fonctionnement de l'activité et intégrant notamment les pâtures de nuit
- Ap** Secteur présentant un intérêt paysager et /ou écologique
- Apc** Secteur correspondant aux périmètres de protection immédiats et rapprochés de captage d'eau potable
- Acl** Secteur bâti isolé à constructibilité limitée
- Aalp** Secteur correspondant à l'usage du Semnoz

**ZONES NATURELLES : N**

- N** Zone correspondant aux secteurs naturels et forestiers à protéger
- Nh** Secteur de zones humides inventoriées
- Nj** Secteur regroupant des ensembles de jardins de type familiaux, existant ou à créer
- Npc** Secteur correspondant aux périmètres de protection immédiats et rapprochés de captage d'eau potable
- Ntl** Secteur destiné aux aménagements touristiques et de loisirs
- Nca** Secteur de gestion de la carrière de Cusy

**SERVITUDES, ELEMENTS DE PROTECTION ET AUTRES INFORMATIONS GRAPHIQUES**

- 2** Emplacement réservé (surfaciques)
  - Emplacement réservé (linéaire) pour aménagement cyclable le long des RD (1,5m de part et d'autre de la route ou 3m du même côté)
  - Tour du Pays d'Alby : tracé de principe ou ER (0,80m de part et d'autre du tracé)
  - Circuit VTT : tracé de principe ou ER (0,80 m de part et d'autre du tracé)
  - Projet Sentier des Falles (St Sylvestre) ou ER (0,80m de part et d'autre du tracé)
  - Tracé de principe du projet de route forestière du Semnoz
  - Autre tracé de principe aménagement voirie
  - Autre tracé de principe piéton et autres sentiers
  - Linéaire de diversité commerciale
  - EBC - Espaces Boisés Classés
  - Repérage patrimonial de la voie pavée (Allèves)
  - Élément de paysage bâti, à protéger ou à mettre en valeur pour des raisons d'ordre culturel, historique ou architecturale
  - Élément végétal, à protéger ou à mettre en valeur pour des raisons d'ordre écologique notamment pour la préservation ou la remise en état des continuités écologiques, et parcelles abritant des arbres du verger conservatoire
  - Verger à préserver
  - Terrain cultivé et espace non bâti en zone urbaine à protéger
  - Haies à préserver
  - Pelouses sèches inventoriées à préserver pour des motifs d'ordre écologique
  - Espace de bon fonctionnement des zones humides défini par le Conservatoire des Espaces Naturels de Savoie
  - Secteur concerné par une servitude de projet (servitude valable jusqu'au 29 mars 2022 - cf règlement écrit)
  - Secteur de mixité sociale (Cf. Données de programmation affichées au niveau des OAP)
  - OAP n°2
  - Secteur regroupant plusieurs zones, concerné par une Orientation d'aménagement et de Programmation (cf pièce 3 du dossier de PLU)
  - Repérage des bâtiments soumis à la réglementation des chalets d'alpage
  - Repérage des grangeottes d'Allèves
  - Repérage des bâtiments en zone naturelle ou agricole, où le changement de destination est autorisé sous conditions
  - Alignement des constructions
  - H = 17 m max Information complémentaire sur Hauteur Maximale des bâtiments sur secteur spécifique
  - Pipeline (cf pièce 6 - Annexes - du dossier de PLU)
  - Conduite gaz (cf pièce 6 - Annexes - du dossier de PLU)
- EXPLOITATIONS AGRICOLES**
- Bâtiments abritant des animaux, concernés par une règle de réciprocité (50 ou 100m) à la date d'approbation du PLU
  - dont bâtiments vaches laitières
  - Autres bâtiments agricoles
  - Limites communales
  - Repérage à titre informatif des nouveaux bâtiments depuis la dernière mise à jour cadastrale

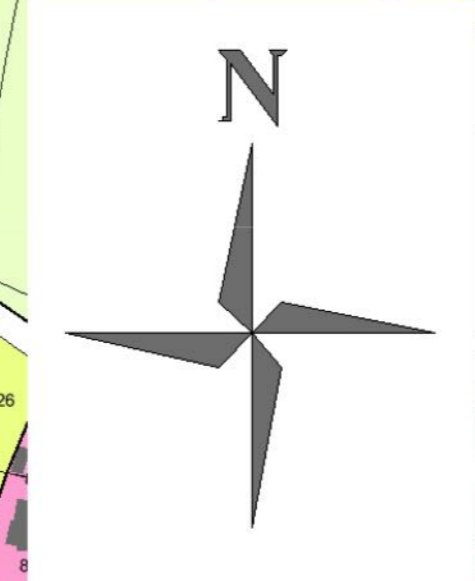


**RISQUES NATURELS**  
Certains terrains classés U et AU sont exposés à des aléas forts et de ce fait inconstructibles.  
Se référer à la carte des aléas et des risques naturels, pièce 5.3a annexée au règlement, sur laquelle les contours du zonage sont reportés.

**Liste des Emplacements Réservés - Héry-sur-Alby**

| N° | Destination                                                                             | Surface (m²) | Bénéficiaire |
|----|-----------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| 1  | Futures extensions du cimetière                                                         | 1538         | Commune      |
| 2  | Aménagement de parking du cimetière                                                     | 1529         | Commune      |
| 3  | Amélioration cheminement piéton et création de stationnement public                     | 182          | Commune      |
| 4  | Extension du groupe scolaire + équipements communaux, aménagement de surfaces et abords | 3376         | Commune      |
| 5  | Réserve foncière communale : accès futur et desserte entre AU et UE                     | 1071         | Commune      |
| 6  | Aménagement de voie / sécurité                                                          | 368          | Commune      |
| 7  | Aménagement de voie / sécurité                                                          | 574          | Commune      |
| 8  | Élargissement de voie + réseaux d'assainissement                                        | 338          | Commune      |
| 9  | Élargissement de voie + réseaux d'assainissement                                        | 160          | Commune      |
| 10 | Aménagement de voie / sécurité                                                          | 1485         | Commune      |
| 11 | Empacement de conteneur d'ordures ménagères                                             | 8            | Commune      |
| 12 | Élargissement pour aménagement d'un chemin piéton                                       | 105          | Commune      |
| 13 | Arrêts bus + chemin piéton (sécurité enfants)                                           | 1201         | Commune      |
| 14 | Protection de source                                                                    | 1162         | Commune      |
| 15 | Aménagement devant l'église (place et voie)                                             | 93           | Commune      |
| 16 | Élargissement de l'accès à la zone AU                                                   | 245          | Commune      |
| 17 | Élargissement de la route / sécurité                                                    | 333          | Commune      |
| 18 | Allée piétonne des Bauges                                                               | 800          | Commune      |
| 19 | Aménagement espace public et cheminement piéton                                         | 321          | Commune      |
| 20 | Aménagement de parkings lié au secteur de loisirs/NL                                    | 1013         | commune      |
| 21 | Bâche VOITRAZ (AEP)                                                                     | 18           |              |
| 22 | Projet de site communal et intercommunal de loisirs                                     | 2406         |              |
| 24 | Réservoir de GRATTELOUP                                                                 | 552          |              |
| 25 | Accès réservoir GAIMES                                                                  | 186          |              |

Grand Anancy ou tout EPCI s'y substituant



Écycler Aménagement d'un circuit cyclable au Pays d'Alby